

## Communiqué de presse

Mercredi 6 mai 2020

# Quand les personnes en situation de handicap pourront-elles sortir des institutions (ou y revenir) ?

**J. BURNOTTE**  
Présidente  
AP3

**T. DABEUX**  
Secrétaire politique  
INCLUSION ASBL

**A. DEFOURNY**  
Secrétaire générale  
ALTÉO

**F. HANOT**  
Président  
APEPA

**O. MESSAOUDI**  
Secrétaire générale  
ASPH

L'impatience des personnes en situation de handicap et de leurs familles commence à se faire fortement ressentir. Il y a près de 2 mois, parfois plus, les familles de personnes avec un handicap résidant au sein d'une institution ont été confrontées à un sérieux dilemme :

- soit reprendre à la maison, lorsque cela était possible, un fils/une fille en situation de handicap, sans savoir quand le confinement prendrait fin ;
- soit laisser leur fils/leur fille dans le service qu'ils/elles fréquentent sans savoir quand elles pourraient le/la revoir.

C'était il y a deux mois et le temps semble bien long pour les personnes en situation de handicap et leurs familles, tant pour celles confinées à domicile que pour celles qui en sont éloignées depuis très longtemps. La situation sanitaire a été – et reste – très compliquée à gérer et nous le comprenons très bien.

### Des réponses attendues

Ce lundi 4 mai, le déconfinement a pourtant débuté. Il sera certes lent mais il est désormais jalonné de plusieurs étapes permettant à bon nombre d'entre nous d'anticiper et d'entrevoir un peu mieux de quoi demain sera fait. En ce qui concerne le secteur du handicap, nous regrettons qu'aucune échéance n'ait encore été clairement communiquée concernant **la possibilité de sortie** (ou de rentrée) des personnes résidant dans un service d'hébergement collectif afin de leur permettre de retrouver, le temps d'un week-end ou de quelques jours, leurs proches qu'ils n'ont pas vu depuis de nombreuses semaines.

Nous regrettons que les communications officielles n'apportent pas de réponse et/ou ne mentionnent pas la situation particulière des personnes en situation de handicap en institution. Ces dernières se sentent, à juste titre, souvent peu considérées par les autorités politiques.

### Difficultés à gérer l'éloignement et impacts sur la santé

Certaines personnes en situation de handicap intellectuel ou ayant un double diagnostic<sup>1</sup> ont souvent beaucoup de **difficultés à comprendre cet éloignement**. Elles ont aussi besoin d'anticiper, de ritualiser les moments de rencontres. Ce sont aussi des personnes pour qui l'utilisation des outils de communication numérique reste particulièrement compliquée, voire tout à fait impossible, certains n'ayant pas accès au langage oral. Cet éloignement prolongé peut avoir des **effets très lourds sur la santé mentale** de ces personnes pouvant aller jusqu'à une prise en charge d'urgence ou une hospitalisation.

### Visites ≠ déconfinement

Bien que certaines visites dans les structures d'hébergement pour les personnes en situation de handicap puissent être autorisées, il faut savoir que la réalité vécue par les personnes en situation de handicap n'est pas la même que celle qui prévaut dans les maisons de repos ou maisons de repos et de soins (MR/MRS), auxquelles les services d'hébergement pour personnes en situation de handicap semblent assimilés dans la stratégie de déconfinement. En effet, les contacts avec les proches dans les MR/MRS se font, en temps normal, généralement par des visites au sein même de la structure. Pour les personnes en situation de handicap, les contacts avec les proches se font au contraire majoritairement lors d'un retour au domicile familial le temps d'un week-end ou de vacances. **Ce sont donc les sorties extérieures qui permettent de maintenir le contact avec les proches et non pas des visites intramuros.**

Bien sûr, il y a la responsabilité collective de ne pas mettre en danger les autres résidents et les professionnels qui y travaillent. Ces considérations sont prioritaires.

Néanmoins, Il est important de pouvoir considérer tous ces paramètres pour **ne pas imposer aux personnes en situation de handicap et à leurs familles une mise en retrait disproportionnée**. Il convient donc de trouver un juste équilibre entre les impératifs de sécurité et les dangers réels d'une part et le bien-être des personnes en situation de handicap, d'autre part. Pour mettre en place ce déconfinement, il conviendra aussi d'accorder la **confiance aux proches et aux familles, partenaires essentiels du processus**, avec les professionnels, et leur proposer un mode opératoire clair afin de permettre une circulation des personnes en toute sécurité. Cette stratégie reposera sans aucun doute sur la nécessité de répondre à la demande de testing.

### Nous demandons donc au Conseil National de Sécurité :

- de prendre ce public spécifiquement en considération et qu'une communication claire soit faite. **Les personnes en situation de handicap et leurs familles ont besoin d'entendre la préoccupation des responsables politiques à leur égard ;**
- que la communication précitée s'accompagne de propositions concrètes (**calendrier et mode opératoire**) afin de permettre aux personnes en situation de handicap et à leurs familles d'anticiper le déconfinement et de pouvoir se projeter dans l'avenir ;
- de **prioriser l'accès aux tests pour les personnes en situation de handicap résidant en institution et leurs proches** afin de leur permettre la reprise de contacts familiaux essentiels. Il convient donc de considérer très sérieusement leur situation.

---

<sup>1</sup> Personnes présentant à la fois un handicap intellectuel et une maladie mentale

## Plus d'infos

**Thomas DABEUX**, Secrétaire politique (Inclusion asbl)  
T 0496 84 29 78 | @ tda@inclusion-asbl.be



## Témoignages

### **« Je n'ai plus vu mon fils depuis deux mois et nous ne savons pas anticiper le moment où nous pourrions le revoir »**

Un papa d'un adulte ayant un double diagnostic et n'a pas vu son fils depuis deux mois, nous explique : « Mon fils a un handicap intellectuel mais physiquement, il est en très bonne santé et ne présente pas de comorbidités. Nous voudrions pouvoir le reprendre quelques jours à la maison et qu'il puisse retourner ensuite dans son service mais pour cela, nous avons besoin de pouvoir faire des tests. Par exemple, tester les parents ou les proches avant le retour à domicile pour s'assurer qu'il n'y a pas de risque de contamination et du résident avant sa réintégration. Les services doivent aussi pouvoir faire confiance aux familles dans ce processus de déconfinement. Ce qui est difficile aujourd'hui est que nous n'avons pas de réponse du gouvernement sur la mise en place de procédures pour permettre à nos fils/filles de sortir de leur institution, et de pouvoir y revenir.

---

### **« Je crains que l'absence de ses proches, sans raison compréhensible pour elle, n'en vienne à la déprimer, lui faire perdre ses repères et même ses capacités durement acquises grâce aux prises en charge spécifiques »**

Marie-Christine est la maman Yasmina, porteuse du syndrome d'Angelman, qui est restée dans son institution pendant le confinement. Elle exprime son immense soutien et ses profonds remerciements à tous les professionnels qui veillent sur Yasmina mais s'inquiète des conséquences de la crise sur sa fille.

« Pour l'heure, une crainte qui m'habite est que ma fille et moi ne pouvons communiquer que par Skype. Enfin, c'est moi qui peux la voir car elle est porteuse d'un handicap intellectuel profond et est atteinte de mutisme. Il lui est impossible de se servir des différents moyens de communication, ni même de comprendre leur fonctionnement. Elle éprouve également des difficultés à me voir, étant aussi malvoyante. Elle entend ma voix, me cherche et ne comprend pas pourquoi je ne vais pas la voir. Si le confinement perdure, je crains que l'absence de ses proches, sans raison compréhensible pour elle, n'en vienne à la déprimer, lui fasse perdre ses repères de même que ses capacités durement acquises grâce aux prises en charge spécifiques (kiné, psychomotricité, etc.) »